

**DECRET N°2013-105 DU 24 FEVRIER 2013**

portant nomination de quatre (04) Contrôleurs  
Généraux de Police au grade d'Inspecteurs  
Généraux de Police.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,  
CHARGE DE LA DEFENSE NATIONALE,**

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 93-010 du 20 août 1997 portant Statut Spécial des Personnels de la Police Nationale ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012-429 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique et des Cultes ;
- Vu** le décret n°97-622 du 30 décembre 1997 portant Statuts Particuliers des Corps des Personnels de la Police Nationale ;
- Vu** le décret n°2002-395 du 06 septembre 2002 portant identification des autorités investies du pouvoir de nomination et de promotion des fonctionnaires de la Police Nationale dans leurs différents grades ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et des Cultes ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 24

*ctd*

## **DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les Contrôleurs Généraux de Police dont les noms suivent, sont à titre exceptionnel et méritoire nommés Inspecteurs Généraux de Police pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Il s'agit de :

1. ANKI DOSSO Osséni Maïga
2. GUIDIMEY Célestin
3. BEHANZIN A. Francis
4. AGANI Emmanuel.

**Article 2** : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 24 février 2013

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,  
Chargé de la Défense Nationale,

**Dr Boni YAYI**

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action  
Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques,  
du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

**Pascal Irénée KOUPAKI**

*P Koupaki*

Le Ministre de l'Economie  
et des Finances,



**Jonas GBIAN**

Le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité,  
Publique et des Cultes,



**Benoît Assouan Comlan DEGLA**

**AMPLIATIONS :** PR 6 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 HCJ 2 - PM/CCAGEPPPPDDS 4 MEF 4 MISPC 4 MEF 4 -  
AUTRES MINISTERES 24- SGG 4 - DGB-DCF-DGTCP-DGDDI 4 - BN-DAN-DLC 3 - GCONB-DCCT-INSAE 3 - BCP-CSM-  
IGAA 3 - UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP2-CCIB1-INTERESSES 04 JO 1.

